



Situation intenable dans le réseau

La FIQ exige du gouvernement la mise en place des mesures pour soutenir les professionnelles en soins

Saguenay, le 14 juillet 2022 – La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec–FIQ exige que le gouvernement du Québec mette en place dès maintenant des mesures pour soutenir les professionnelles en soins qui peinent à garder la tête hors de l'eau dans les établissements de santé de la province. « Nous assistons à la concrétisation de l'été désastreux que nous anticipions dans le réseau de la santé. Dès le début du mois de mai, en collaboration avec d'autres syndicats du milieu de la santé, nous avons interpellé le gouvernement pour qu'il convienne avec nous de mesures non contraignantes qui permettraient de reconnaître l'apport du personnel du réseau et de passer la période estivale sans qu'elles y laissent leur peau. Eh bien, non seulement il a fait la sourde oreille à nos demandes, mais il abandonne littéralement les professionnelles en soins qui croulent actuellement sous le temps supplémentaire obligatoire et une charge de travail démesurée », de dénoncer Julie Bouchard, présidente de la FIQ.

Pour la Fédération, il est inacceptable que le gouvernement continue de jouer la même cassette pour justifier ce qui se passe actuellement, entre autres dans les urgences. « La pandémie des deux dernières années a réduit à néant la mince marge de manœuvre dont le réseau bénéficiait. C'est trop facile de répéter *ad nauseam* que c'est en raison du personnel absent pour motif de la COVID et des vacances octroyées que la situation est si difficile. C'est aussi et surtout en raison d'une mauvaise planification de la main-d'œuvre en amont, de l'absence totale de mesures incitatives pour le personnel et du déséquilibre complet entre les services qui peuvent être actuellement donnés aux patient-e-s et les professionnelles en soins disponibles. Devant de tels constats, le gouvernement doit bouger, faire les choix qui s'imposent et offrir aux professionnelles en soins des mesures d'attraction, et ce, rapidement », de poursuivre la présidente.

Un ministre qui cède aux agences privées

La porte-parole syndicale s'interroge par ailleurs sur le traitement de faveur octroyé au cours des derniers jours par le ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé aux agences privées. « Le gouvernement a tenue sous tutelle pendant deux ans les professionnelles en soins du réseau de la santé. Maintenant, on assiste à un deux poids deux mesures entre ces mêmes fidèles du réseau et la main-d'œuvre indépendante. Pourquoi avoir modifié en catimini son arrêté ministériel de mai dernier, arrêté qui venait mieux encadrer le recours à la main-d'œuvre indépendante dans le réseau? Pourquoi ne pas d'abord s'occuper de ses propres salariées du réseau qui ont tout donné au cours des deux dernières années? », de questionner madame Bouchard.

En effet, alors que ces agences ont toujours plaidé, avec la complicité des gouvernements, qu'elles étaient là pour éviter les ruptures de service, voilà que certaines ont exercé des menaces et des moyens de pression au cours des dernières semaines qui semblent avoir trouvés échos auprès du

ministre de la Santé puisse qu'il a modifié l'arrêté ministériel leur imposant de nouveaux paramètres de facturation. « Nous avons vu certaines agences retirer ou menacer de retirer du personnel prévu à l'horaire dans les établissements de santé, alors que d'autres laissent planer le doute de voir quitter leurs employé-e-s de certaines régions en raison des nouvelles contraintes imposées aux agences. Elles font usage de moyens de pression que les employées du réseau public ne peuvent même pas exercer sous peine de sanctions sévères. Ces entreprises privées ont toujours recruté à même le réseau et loué leurs services beaucoup plus chers à ce même réseau faisant en sorte que le réseau devienne dépendant de cette main-d'œuvre. Plutôt que de faciliter la vie aux agences, il faut briser une fois pour toutes le cercle vicieux dans lequel on se retrouve », de poursuivre la présidente.

La Fédération rappelle par ailleurs que même si le gouvernement a demandé aux établissements de prévoir une proportion de quarts de travail défavorables par rapport à l'ensemble des quarts de travail effectués par le personnel d'agence, dans les faits, ce n'est pas le cas dans une majorité d'établissements de santé au Québec. « Ce sont les fidèles du réseau qui sont désavantagées, qui doivent faire les TSO et maintenant, faire les frais des moyens de pression des agences. À cela, il faut ajouter les conséquences sur les soins offerts aux patient-e-s. C'est inacceptable! Le gouvernement doit corriger le tir et lancer le message clair que ce sont ses propres employées du réseau de la santé qui sont SA priorité. L'iniquité entre le personnel du réseau et celui des agences privées, le TSO, l'absence de conciliation travail-famille-vie personnelle et les ratios trop élevés ont de conséquences graves pour les professionnelles en soins et elles méritent que le gouvernement s'y attaque sérieusement. », de conclure la porte-parole syndicale.

À propos de la FIQ et la FIQP

La FIQ et la FIQP comptent plus de 76 000 membres infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques œuvrant dans les établissements de santé aux quatre coins du Québec. Nous sommes des organisations féministes, composées à près de 90 % de femmes, vouées à la défense de leurs membres, mais également à celle des patient-e-s et du réseau public de santé.

— 30 —

Source : Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec–FIQ
Renseignements : Sandra Gagné, conseillère aux communications
514 796-5093
sgagne@fiqsante.qc.ca